



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Résumé

Freins et leviers à la mise en œuvre des Solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature (SafN)

L'objectif principal de la mission est de capitaliser les enseignements des obstacles et des leviers afin d'accélérer et de faciliter le déploiement des SafN en France.

L'étude s'est articulée en quatre phases principales : une revue de littérature qui a permis de constituer une base de données de 100 actions mises en œuvre, une enquête en ligne auprès de 303 habitants français et de 170 opérateurs, 30 entretiens qualitatifs d'approfondissement et enfin la formulation de recommandations.

I. Freins à la mise en œuvre des Solutions d'adaptation fondées sur la nature

Ces explorations ont permis d'établir une typologie des principaux obstacles à la mise en œuvre des SafN ci-après présentés chronologiquement selon l'avancement des projets.

Etape de l'émergence

Les freins à cette étape relèvent essentiellement de mauvaises perceptions des SafN (nuisances infondées, tangibilité non convaincante, ...) et de mauvaises compréhensions de ces solutions (approches cloisonnées, trop tardives, articulations mal maîtrisées avec d'autres dispositifs...).

Etape de la conception

L'opérationnalisation des projets de SafN se heurte à des défauts de portage technique et/ou administratif, des difficultés à réaliser des évaluations financières prévisionnelles fiables, des défauts de référentiels de performance pour la prévention et protection contre les risques, une complexité et instabilité réglementaire qui alourdissent les projets et démobilisent et enfin des incompatibilités avec des normes techniques externes.

Etape de la réalisation

Le premier frein, à savoir l'accès au foncier, est selon les cas une résultante d'autres freins (défaut d'adhésion, d'anticipation) ou situationnel (fortes tensions foncières locales). Le second frein de réalisation est technique et relève d'insuffisances d'opérateurs d'études et/ou de travaux. Enfin, le dernier frein est l'inadéquation actuelle des marchés publics qui favorisent les performances techniques sectorielles et financières rapides et/ou sur une partie du cycle de vie peu favorables aux SafN.

Etape de la pérennisation

La gestion après réalisation des SafN se heurte à un défaut de compétences techniques multidisciplinaires. L'entretien des SafN induit aussi souvent des surcroits de main-d'œuvre auxquels les collectivités peinent à apporter des réponses. Enfin, le défaut de retours d'expériences de gestion freine l'amélioration partagée de cette étape.

II. Les leviers pour faciliter le déploiement des SafN

Définir opérationnellement et partager ce qu'est une SafN

Il s'agit de préciser le concept et son articulation avec les autres solutions et les compétences des acteurs dans une ambition de démonstration des plus-values des SafN.

Communiquer, démontrer les bénéfices et la robustesse des SafN

En valorisant notamment leurs performances principales, leurs co-bénéfices, leurs capacités adaptatives intrinsèques et leur contribution à la résilience des territoires.

Mettre à disposition un panel d'outils aux porteurs de projets

Pour ceux disposant d'une ingénierie environnementale en interne, il est attendu des outils tels que des référentiels déclinés au plus près de leur situation (c'est-à-dire par types de SafN et de territoires) ; pour les autres, il est essentiel de proposer des appuis techniques et administratifs adaptés.

Faire monter en compétences les porteurs de projets de SafN...

...par des passerelles entre les thématiques de la biodiversité et du climat ainsi que celles de l'eau et de la voirie ; l'intégration des SafN dans les formations initiales et continues ; et le déploiement de réseaux de transferts de compétence thématiques et territoriaux.

Développer et déployer des référentiels financiers de SafN

Pour enclencher un processus d'amélioration continue avec en priorité des méta-études d'évaluations financières de SafN réalisées, des modèles d'évaluation financière adaptés à la comptabilité publique et une systématisation des suivis financiers.

Limiter le coût global des SafN par l'amélioration de leur efficacité

En mobilisant plusieurs approches : de nouveaux modèles économiques (coût global, cycle de vie, services écosystémiques, ...), une amélioration du pilotage (anticipation, planification, accompagnement, concertation, qualité), des stratégies foncières pour disposer de l'espace suffisant et adéquat, des adaptations organisationnelles (programmation, mutualisation, prise en compte de la gestion très en amont, formation).

Créer/intégrer des conférences de financeurs

Afin de faciliter le pilotage administratif (cohérence / convergence des échéances, des indicateurs, ...) ; l'échelon régional semble adéquat.

Faire évoluer des réglementations pour faciliter les SafN

Les entrées sont multiples et portent sur des mises en compatibilités réglementaires de politiques environnementales ou sectorielles, des clauses dans les marchés publics, des adaptations de documents de planification territoriale...

Faciliter l'acceptabilité sociale par des méthodes de participation et de co-construction des projets

Permet de déconstruire les mythes liés aux SafN en impliquant les parties prenantes très en amont – l'expérimentation et les processus apprenants sont à ce titre très facilitants – et en prenant le temps de communiquer tout au long des projets avec des outils adaptés aux différents publics.